COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du MARDI 10/07/2018

Présents: H. Giroud-Garampon, F. Nardin,

Excusés : A. Serve, D. Franzin, C. Farrat.

RAPPEL:

Les clubs en infraction au statut de l'arbitrage pour la saison 2018/2019 ont paru sur le PV N° 378 du mardi 27 Février 2018 et N° 394 du lundi 18 Juin 2018.

COURRIERS

ARBITRES:

<u>SAINT ALBIN Laurent</u>: Après deux années « indépendant » la commission entérine votre demande de représenter le club de VALLEE DE LA GRESSE au statut de l'arbitrage dès la saison 2018/2019.

KEITA IBRAHIMA : La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CHABANE AMAR: La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CLUB: JARRIE-CHAMP:

Vous avez droit pour la saison 2018/2019 à six mutés dont deux mutés hors période.

GUINEENS DE L'ISERE: La commission vous informe de la démission de votre club de Mr **KEITA IBRAHIMA**.

AS MARTINEROIS: La commission vous informe de la démission de votre club de Mr CHABANE Amar

Le Président Herve GIROUD-GARAMPON Le Secrétaire Florent NARDIN